



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

04/05/2012

Réf. : CL/3992

Objet : **Consultation des États membres et des Membres associés, ainsi que des organisations intergouvernementales (OIG) et des organisations non gouvernementales (ONG) internationales, au sujet de l'élaboration du Projet de stratégie à moyen terme pour 2014-2021 (37 C/4) et du Projet de programme et de budget pour 2014-2017 (37 C/5)**

Madame la Ministre/Monsieur le Ministre,

À sa 36^e session, la Conférence générale a adopté le troisième et dernier Programme et budget biennal (36 C/5), qui s'inscrit dans le cadre de l'actuel cycle à moyen terme de l'Organisation (2008-2013), tel qu'exposé dans le 34 C/4. La Conférence générale a en outre discuté, notamment lors du Forum des dirigeants (36 C/INF.19), du débat de politique générale (36 C/INF.20), des réunions des principales commissions et du Forum des jeunes de l'UNESCO (36 C/47), de l'orientation stratégique et des priorités futures de l'Organisation en vue de cerner les nouveaux défis.

Les défis globaux et émergents auxquels la communauté mondiale est confrontée exigent de la part de l'UNESCO une contribution et un engagement pleins et entiers. Ils requièrent une Organisation plus pertinente, mieux ciblée et plus souple, dotée d'un niveau de ressources, provenant tant du Programme ordinaire que de contributions extrabudgétaires, qui soit à la mesure des tâches à accomplir. Ils requièrent une UNESCO qui soit à la hauteur des ambitions de sa mission et de son mandat, capable d'atteindre les résultats escomptés dans divers domaines. Ils requièrent également une UNESCO bien gérée, agissant avec efficacité et efficacité, qui donne la priorité à l'exécution du programme. En un mot, une Organisation multilatérale moderne.

Malgré nos difficultés financières actuelles, nous devons saisir cette occasion pour bâtir une UNESCO plus forte – un leader mondial agissant d'une manière efficace et ciblée dans de nombreux domaines, capable de répondre aux besoins des États membres. C'est dans cette perspective que la Conférence générale a adopté les résolutions concernant le suivi de l'Évaluation externe indépendante de l'UNESCO, pour qu'elles servent de cadre stratégique à la réforme de l'Organisation.

La Conférence générale a en outre énoncé des attentes spécifiques en ce qui concerne l'élaboration de la prochaine Stratégie à moyen terme ainsi que du Programme et budget, qui s'inscriront nécessairement dans un cadre différent. Vous vous rappellerez que, dans sa résolution 36 C/105, la Conférence générale a décidé d'allonger le cycle de la Stratégie à moyen terme (document C/4), qui passe de six à huit ans à compter du 37 C/4. De même, la partie du Programme et budget (C/5) consacrée au programme est passée de deux à quatre ans, tandis que le cycle pour la répartition du budget a été maintenu à deux ans. Ces changements prévoient une plus longue période pour la planification et la mise en œuvre du programme et permettront une meilleure maturité des résultats ainsi qu'un suivi plus efficace. Ils permettront également, à travers un meilleur alignement avec l'« Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies », d'établir des synergies plus fortes avec toutes les composantes de la famille des Nations Unies, notamment sur le terrain.

Dans le contexte du suivi de l'Évaluation externe indépendante et des recommandations du Groupe de travail ad hoc du Conseil exécutif, la Conférence générale a demandé que la Stratégie à moyen terme comporte un nombre limité d'objectifs primordiaux afin de recentrer l'orientation stratégique et de renforcer l'intersectorialité. Dans le même esprit, la Conférence générale a souligné qu'il fallait recentrer davantage les programmes de l'UNESCO, y compris en appliquant des critères clairs et précis pour l'introduction de nouveaux programmes dans le C/5 ainsi que pour le maintien ou l'arrêt de ceux qui existent déjà.

La Conférence générale a également décidé que le questionnaire sur le Programme et budget qui doit être diffusé auprès des États membres, de leurs commissions nationales pour l'UNESCO, ainsi que des organisations intergouvernementales (OIG) et des organisations non gouvernementales (ONG), devait être révisé en vue d'adopter une approche quantitative et qualitative qui facilite la prise de décisions par les États membres et aide à guider la définition des priorités. À cette fin, un nouveau mécanisme prévoyant la répartition d'un nombre maximum de points, au-delà duquel une réponse est invalidée, a été appliqué aux questions quantitatives figurant dans les deux questionnaires joints à la présente lettre (voir le paragraphe 5 de leur introduction).

Ces questionnaires concernent l'un le Projet de stratégie à moyen terme pour 2014-2021 et l'autre le Projet de programme et de budget pour 2014-2017. J'espère que les États membres, les OIG et les ONG en trouveront la présentation et le contenu utiles pour définir le rôle stratégique et le rôle de chef de file de l'UNESCO, ses contributions à la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, les principes et fonctions sur lesquels son action devrait se fonder et les objectifs et tâches prioritaires qui devraient lui être confiés.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait que, conformément à la décision 5 adoptée par le Conseil exécutif à sa 189^e session, chaque État membre ne doit soumettre qu'une seule réponse au nom de son gouvernement et de sa commission nationale. Par ailleurs, le questionnaire relatif au 37 C/4 contient une section consacrée à la coopération de l'UNESCO avec les ONG (section 10). Les États membres et les ONG sont invités à la remplir. Les organisations intergouvernementales et autres organisations internationales sont, pour leur part, invitées à remplir la section 11.

Il est préférable que les questionnaires soient remplis en ligne aux adresses Internet ci-après :

- https://www.surveymonkey.com/s/37_C4_questionnaire_FR pour le C/4
- https://www.surveymonkey.com/s/37_C5_questionnaire_FR pour le C/5.

Au cas où, pour des raisons techniques, vous ne seriez pas en mesure de répondre en ligne, vous pouvez adresser vos réponses au Secrétariat sur une version papier des questionnaires (M. Hans d'Orville, Sous-Directeur général pour la planification stratégique ; UNESCO, 7 Place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France ; tél. : 33.1.45.68.19.19 ; télécopie : +33.1.45.68.55.21 ; courrier électronique : g.awamat@unesco.org). Toutes les réponses doivent être présentées d'ici au **31 mai 2012** afin de pouvoir enrichir les consultations régionales qui doivent commencer en juin prochain.

La version en ligne des questionnaires existe dans les six langues officielles de l'Organisation (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe). Les réponses peuvent être libellées dans l'une de ces six langues.

Ainsi que le Conseil exécutif l'a demandé, les réponses aux questionnaires seront résumées et communiquées, sous forme consolidée, lors des diverses réunions régionales de consultation dont le calendrier figure à l'Annexe I de la présente lettre circulaire.

Sur la base des réponses aux questionnaires, ainsi que des dispositions de la résolution 36 C/112, je présenterai mes propositions préliminaires concernant le Projet de stratégie à moyen terme (37 C/4) et le Projet de programme et de budget (37 C/5), ainsi qu'un rapport sur les consultations régionales à la 190^e session du Conseil exécutif (octobre 2012). Les orientations qui seront fournies par le Conseil exécutif lors de cette session serviront de cadre à la préparation des documents 37 C/4 et 37 C/5 qui seront l'un et l'autre examinés par la Conférence générale à sa 37^e session en 2013.

Veillez agréer, Madame la Ministre/Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Irina Bokova
Directrice générale

P. J. : 2

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO
Bureaux hors Siège de l'UNESCO

ANNEXE I

**Calendrier provisoire des consultations régionales
des États membres et des commissions nationales**

Région	Lieu	Date
Afrique	Abidjan, Côte d'Ivoire	6-8 juin
Asie et Pacifique	Thanh Hoa, Viet Nam	15-18 juin
Europe et Amérique du Nord	Bratislava, Slovaquie	9-13 septembre
Amérique latine et Caraïbes	Montevideo, Uruguay	14-16 septembre
États arabes	Muscat, Oman	Fin septembre (date exacte à confirmer)